

Master Droit privé – Parcours : Droit des obligations civiles et commerciales

Présentation

Le Master Droit des obligations civiles et commerciales (DOCC) est une formation en quatre semestres de niveau Bac+5, qui a vocation à former des juristes spécialisés en droit civil des affaires (droit de contrats d'affaires, responsabilité...). C'est une formation relativement généraliste de haut niveau préparant ses diplômés à la pratique du droit aussi bien qu'à la recherche. Les diplômés peuvent ainsi postuler dans tous types d'emplois juridiques (cabinet d'avocats, banque, magistrature...) avec une grande faculté d'adaptation.

Retrouvez la maquette des enseignements [ici](#).

OBJECTIFS

L'objectif du Master est de permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances approfondies dans les grandes branches du droit des contrats et de la responsabilité afin de devenir des spécialistes du droit civil des affaires.

Le Master offre une formation de haut niveau dans les domaines fondamentaux du droit des obligations, en approfondissant la maîtrise technique de la matière et en développant la culture juridique générale dans ce domaine, et dans les domaines appliqués du droit civil des affaires (droit bancaire, droit de la distribution et de la consommation notamment) en lien avec les développements les plus récents du droit notamment sous l'influence de la digitalisation (*Blockchain*, *crypto-actifs*...).

L'objectif du Master est de permettre l'acquisition de ces compétences de haut niveau, de manière équilibrée, tant par la pratique (séminaires pratiques et stages) que par la

formation à la recherche et par la recherche (séminaires de recherche et mémoire).

COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue du Master, les étudiants devront en particulier :

- avoir approfondi leurs connaissances afin de mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés en droit des contrats et de la responsabilité ;
- savoir identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique des ressources spécialisées pour documenter et présenter un sujet relevant du droit civil des affaires ;
- être en mesure de communiquer le résultat de leurs recherches avec efficacité tant à l'écrit qu'à l'oral ;

Programme

ORGANISATION

Le Master est organisé sur deux années en recherchant un équilibre entre approfondissement technique, spécialisation disciplinaire et culture juridique générale afin, notamment, de préparer, à court terme, aux examens et concours professionnels, et à moyen terme, à l'insertion professionnelle.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2 mois minimum en M2 - 4 mois dans le cadre de l'UE pratique du droit.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Stages et projets tutorés :

Les étudiants doivent accomplir au moins deux mois de stage en deuxième année de Master. En première année de Master, ils peuvent accomplir un stage d'un mois ou participer à l'Atelier Clinique juridique.

En seconde année de Master, les étudiants doivent réaliser un travail de recherche donnant lieu à la rédaction d'un mémoire. Ils peuvent également contribuer aux travaux du centre de recherche auquel le diplôme est adossé (CEDAG EA 1516) en participant à l'atelier de droit bancaire.

Admission

Etudiants en droit titulaires d'une licence dotés d'un très bon niveau académique. Le diplôme est ouvert aux étudiants diplômés des Instituts d'Etude Politique.

Etudiants provenant de toute université française et étrangère.

PRÉ-REQUIS

Un très bon niveau en licence, notamment au semestre 5 (premier semestre de Licence 3) est exigé. De bons résultats en droit civil et particulièrement en droit des contrats et en droit de la responsabilité sont attendus.

Droits de scolarité :

Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations [ici](#).

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

Les étudiants poursuivent naturellement leurs études dans les formations des professions du secteur juridique et judiciaire et notamment en vue de devenir avocat. Une partie des étudiants poursuit ses études dans un autre master en droit ou dans une autre discipline.

Quelques étudiants s'engagent chaque année dans une thèse de doctorat. Certains bénéficient d'un contrat doctoral pour financer leurs travaux de recherches.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le débouché naturel et principal du Master est la profession d'avocat. Le Master ouvre également la voie à des carrières de juriste d'entreprise dans des secteurs variés (Banque, finance, services, industrie...) ou encore vers d'autres professions juridiques telles la magistrature.

Contacts

Responsable du diplôme

Nicolas Mathey

Secrétariat pédagogique Masters

01 76 53 44 21

scolarite.master.deg@u-paris.fr

En bref

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Étudiant

Pour en savoir plus, rendez-vous sur u-paris.fr/choisir-sa-formation

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Capacité d'accueil

22

Lieu de formation

Site Malakoff - Porte de Vanves

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation